

MINISTRE DE L'ENERGIE

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE NATIONALE DES ENERGIES
RENOUVELABLES ET DE L'EFFICACITE
ENERGETIQUE

Burkina Faso
Unité-Progress-Justice

Ouagadougou, le 10 MAR 2020

COMMUNIQUE

Le Ministre de l'Energie informe le public burkinabè de l'ouverture des souscriptions pour la deuxième phase du projet « Backup Solaire ».

Le projet « Backup Solaire » vise à rendre disponible et accessible l'énergie à la population burkinabè par la mise à disposition de kits solaires aux ménages et PME/PMI.

Après la phase pilote en 2019 qui a connu un véritable engouement des populations des villes et campagnes, cette deuxième phase du « Backup Solaire » offre toujours la possibilité d'acquérir des kits solaires de qualité, à coûts réduits, sous forme de prêt à taux zéro, remboursable sur une durée pouvant aller jusqu'à 36 mois.

Le « Backup Solaire » vous assure une autonomie en énergie pour mieux vivre la période de canicule ainsi qu'une réduction certaine de votre consommation électrique de 25 à 100%.

Pour vos renseignements et souscriptions, veuillez prendre contact avec l'Agence Nationale des Energies Renouvelables et de l'Efficacité Energétique (ANEREE) ; size à Ouaga 2000.

Contacts : (226) 58 83 35 45
53 58 10 45
54 82 03 36

Le Backup Solaire, une énergie propre, à la portée de tous !!!

Pour le Ministre de l'Energie, et par
délégation, le Secrétaire Général


Jean Paul YANOOGO
Commandeur de l'ordre de l'Étalon

